



PREMIER MINISTRE



Le général de corps d'armée Jean-Marc Duquesne
Directeur de l'IHEDN et de l'EMS

Gérard Fohlen-Weill
Président de l'Union-IHEDN

à

Mesdames et Messieurs les « dirigeants »

Objet : Orientations 2014

Comme indiqué l'an dernier, les associations jouent un rôle de levier pour la promotion de l'esprit de défense, conformément aux missions réaffirmées par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013. Juridiquement indépendantes, elles conduisent cependant leurs actions en cohérence avec celles de l'Institut. Leurs objectifs doivent s'articuler avec ceux de l'Institut qui reçoit ses orientations du Premier ministre.

Cette coordination s'effectue dans le cadre du contrat de performance liant l'Institut des hautes études de défense nationale avec sa tutelle le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale qui prévoit qu'« *une lettre d'orientations sera adressée chaque année par le directeur de l'Institut au président de l'Union des associations pour optimiser l'action du réseau associatif* ». Cette lettre d'orientations est le fruit d'une concertation entre l'Institut et l'Union, qu'il vous est demandé de mettre en œuvre dans le cadre du programme 2014.

Paris, le 06 FEV. 2014

DESTINATAIRES :

- Dirigeants de l'Union-IHEDN
- Présidents d'associations d'auditeurs de l'Union

Annexe : Orientations 2014

1. Coordination « Institut/Union/associations »

La relation entre l'IHEDN et les associations d'auditeurs s'articule autour d'une convention cadre et de groupes de travail thématiques « Institut/Union ». Une journée annuelle de travail « Institut/Union » réunit la direction de l'Institut et les dirigeants de l'Union des associations.

Le Préfet, Secrétaire général de l'IHEDN coordonne la relation de l'IHEDN avec l'Union et les associations. Il est épaulé par le chef du « département des activités nationales ». Le délégué général de l'Union est l'interlocuteur privilégié de l'Institut. Les orientations annuelles permettent de renforcer la coordination entre l'Institut et les associations. Elles seront évaluées en fin d'année dans un rapport de bilan des actions entreprises visant à améliorer leur pertinence comme leur efficacité. Les présidents de région seront saisis pour l'élaboration du bilan 2013 (tableau d'indicateurs/échéance fin mars).

Les études conduites par les associations portent sur des thèmes d'intérêt stratégique définis en coordination avec l'Institut. La liste des thématiques de réflexion de l'Institut sera transmise à l'Union à titre indicatif. Les groupes de travail qui en sont chargés au sein des associations peuvent s'appuyer sur les moyens et l'organisation de l'Institut en matière d'études et de recherche. L'institut veillera à valoriser au plan national les études des associations jugées les plus pertinentes.

Tout projet de voyages à l'étranger des associations doit être coordonné avec l'UNION et recevoir impérativement l'accord préalable de l'Institut. Cette coordination a notamment pour but de ne pas introduire de confusion chez nos interlocuteurs, français ou étrangers, ainsi que chez nos hôtes avec les missions effectuées par l'Institut.

Les actions des auditeurs et leur bénévolat en faveur de la promotion de l'esprit de défense font l'objet de distinctions et récompenses qui reposent sur l'obtention d'ordres nationaux, de lettres de félicitations ou de témoignages de satisfaction émanant du directeur de l'IHEDN, sur proposition du président de l'Union.

Objectifs 2014 :

- Consolider la coordination « Institut/Union/Association » ;
- Dresser un bilan de la réalisation des objectifs, élaboré par le délégué général de l'Union des associations et le Secrétaire général de l'Institut, qui sera présenté lors de la « Journée de travail Institut/Union » fin 2014 ;
- Développer la montée en puissance des forums interrégionaux voire zonaux ;
- Renforcer les synergies en matière d'études entre les associations et l'Institut, sur les thèmes de travail de l'IHEDN ;
- Coordonner les voyages à l'étranger des associations d'auditeurs avec l'activité internationale de l'IHEDN, en sollicitant en amont l'accord préalable de l'Institut ;
- Etablir une liste argumentée des personnes méritantes au titre de l'année 2013.

2. Recherche de candidatures-aide au recrutement

Il s'agit d'amplifier le soutien des associations apporté à l'Institut dans le recrutement d'auditeurs aux sessions en région et les participants aux séminaires jeunes. Une action à laquelle les associations participent déjà, mais qui pourrait être de plus grande ampleur, notamment pour les séminaires jeunes qui passeront de 4 à 6 par an.

Objectifs 2014 :

L'accent sera mis sur la recherche de la diversité des catégories socio-professionnelles, avec une attention particulière apportée au recrutement d'enseignants (secondaire et supérieur).

Sessions en région : présenter une vingtaine de candidatures par session, pour sélection par l'IHEDN.

- Saint-Denis/Mayotte (session de mai/juin) : envoyer les candidatures avant le 15 mars ;
- Rennes/Caen (session de septembre/octobre) : envoyer les candidatures avant le 15 juin ;
- Tours/Poitiers (session de novembre-décembre) : envoyer les candidatures avant le 15 août.

Séminaires Jeunes : présenter une quarantaine de candidatures par séminaire dont au moins 50% originaires de la région, pour sélection par l'IHEDN.

- Toulouse (session mars) : pour mémoire, clôturé ;
- Paris (session d'avril) : envoyer les candidatures avant le 23 février 2014 ;
- Ile de la Réunion (session de mai) : envoyer candidatures avant le 30 avril 2014 ;
- Lyon (session de juillet) : envoyer candidatures avant le 21 avril 2014 ;
- Querqueville (session de septembre) : envoyer candidatures avant le 23 juin 2014 ;
- Paris (session de novembre) : envoyer les candidatures avant le 8 septembre 2014.

3. Attention particulière aux jeunes en difficulté

Pour soutenir l'action du Cercle des partenaires, il convient de relancer la dynamique des séminaires « Cohésion nationale et citoyenneté » (CNC). Les associations s'investiront dans la recherche des responsables territoriaux exerçant des responsabilités dans les quartiers en difficulté. Elles mettront l'accent sur le recrutement des cadres associatifs, notamment dans le domaine sportif, mais également des cadres des secteurs privés et publics, ainsi que les élus, surtout municipaux.

Objectifs 2014 :

En Ile-de-France, en novembre 2014, l'Institut organise un séminaire CNC. Les deux associations de Paris/Ile-de-France présenteront pour sélection une trentaine de candidatures avant septembre 2014.

- A Strasbourg, en avril 2014, le Cercle des partenaires de l'IHEDN conduit également un séminaire CNC. L'association présentera pour sélection une dizaine de candidatures entre janvier et mars.
- Par ailleurs, le Cercle des partenaires pilote un « séminaire découverte » les 11, 12 et 13 mars 2014 en Ile-de-France qui s'adresse aux jeunes en contrat formation d'apprentissage. Les deux associations Paris/Ile-de-France présenteront pour sélection cinq candidatures entre janvier et février.

4. Education nationale, Trinômes académiques, Enseignement supérieur

L'action en profondeur menée au travers des trinômes académiques dans le secondaire connaît une diffusion remarquable. Dans un objectif de convergence, la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et pour l'Insertion Professionnelle a élaboré en avril 2011 un référentiel pour sensibiliser, voire former aux enjeux de la sécurité nationale, l'ensemble des étudiants de niveau L, M ou D, en université et écoles, toutes filières confondues.

Objectifs 2014 :

- Conforter l'action des trinômes académiques ;
- Consolider le partenariat avec les universités en lien notamment avec les référents défense ;
- Alimenter les trinômes par des informations sur les formations dispensées par l'IHEDN.
- Organiser dans les zones de défense, une manifestation de sensibilisation « défense et sécurité nationale » en recherchant le soutien des universités, notamment des masters spécialisés « sécurité ».

5. Identité stratégique des régions

Après une évaluation positive de l'expérimentation 2013, cette étude sera confiée aux associations régionales d'une même région administrative (travail en inter-régions) afin de définir l'« identité stratégique des régions » avec une vision prospective quant à l'évolution future des ensembles régionaux. Un canevas de travail sera adressé aux présidents d'association mi-février (échéance fin octobre).

Objectif 2014 :

Les travaux feront l'objet d'une synthèse par l'IHEDN/DFER pour une présentation lors de la journée des présidents, puis d'une publication diffusée au SGDSN et aux ministres concernés.

6. Promotion de l'esprit de défense

Une réflexion doit être conduite sur « la promotion de l'esprit de défense ». Mission fondatrice de l'Institut dès 1936, il convient de déterminer les fondements, les enjeux et les modalités pour les dix ans à venir (échéance fin mai).

Objectif 2014 :

Remettre en perspective la notion d'esprit de défense au 21^e siècle.

7. Séminaire des élus

Fort du succès des séminaires d'élus, priorité doit être donnée à leur organisation avec l'appui de l'Institut (conférenciers, programme, support de communication).

Organiser des séminaires « élus » d'une journée.